

Site : Collège, Latresne, 33
 Maître d'ouvrage : Conseil général de la Gironde
 Période de conception : 2008-2009
 Avancement : Chantier en cours



Compléter, adapter une architecture institutionnelle

- Remplacement de la façade principale
- Création d'un préau



Projet



Etat initial



Projet



Etat initial

■ La commande

Le projet est composé de deux éléments de programme distinct :

- La création d'un préau de 130 m² utiles

Le principe du préau est de construire le maximum de surfaces couvertes sans diminuer la surface de cour. Ainsi la bande de terrain située entre la limite de propriété et l'actuel mur de l'abri casier, est réemployée pour cet ouvrage.

- La réfection de la façade du hall : en effet cette façade ne permet pas une bonne protection ; ainsi le conseil général a souhaité réaliser un changement de l'actuel mur-rideau pour une nouvelle façade plus opaque qui permettra de limiter les effets de surchauffe.

■ La réponse

Le préau est composé de 4 demi-portiques métalliques : poteaux ronds et IPN en acier thermo-laqué. Ils s'appuient sur un mur de soutènement qui permet de gérer la différence de niveau entre le chemin et la cour.

Depuis le chemin, ce mur apparaît comme un muret, surmonté d'un grillage.

La couverture est réalisée en panneaux-sandwiches avec remplissage laine de roche et parement acier laqué épaisseur 60 mm. La teinte proposée est un gris clair pour la face extérieure et un gris plus soutenu pour la face inférieure.

La façade mur-rideau est démontée et remplacée par une façade mixte.

Sa structure acier permet une souplesse des modes de remplissage. Les parties basses qui sont les plus susceptibles d'être endommagées sont traitées en produits verriers (verre à faible émissivité, feuilleté). Ainsi comme cela a été évoqué par le chef d'établissement et le conseil général, en cas de dégradations, les éléments peuvent être remplacés simplement.

Les parties supérieures sont traitées alternativement par panneaux-sandwiches et de châssis fixes aluminium de teinte grise.

Une légère texture d'ondes horizontales anime la surface. En cohésion avec le reste du bâtiment une teinte grise est retenue pour le laquage extérieur.

